

Nous craignons beaucoup que cette nomination n'indispose le bureau en général dont un grand nombre de membres ont eu des altercations plus vives que celles qui proviennent purement du métier et de plus le banc lui-même, qui a du voir avec un œil plus ou moins jaloux cet enjambement au dessus de l'âge et des services et dont les membres, outre cela, ont eu des querelles que le respect pour l'autorité et la décence n'eussent point comportées entre eux, et l'ancien avocat qui cachait fort mal le dépit d'une chute prématurée, ne le verra s'asseoir qu'avec répugnance.

Il est aussi une autre crainte qui nous agite au sujet de cette nomination; c'est que Lord Durham en la faisant n'ait un peu trop nargué tout ce qui est autorité, du côté de ce côté de l'Atlantique que chez le gouvernement de la métropole.

Nous ne serions pas étonné si, en donnant la sanction à cet acte précipité, le bureau colonial ne le faisait qu'avec une mauvaise humeur mal dissimulée.

Le gouverneur-général a offert une récompense de \$2000 pour l'arrestation de Theller et Dodge et les officiers des gardes la moitié de cette somme pour le même objet. On dit que quatre soldats sont aux arrêts durant l'enquête militaire qui se fait au sujet de l'évasion. On disait hier que les soldats envoyés sur la route directe des Etats-Unis à la poursuite des évadés, sont revenus disant que Theller, Dodge et une troisième personne en une voiture tirée par quatre chevaux avait six heures d'avance sur eux.

Le bruit était aussi assez généralement répandu, et venant assurément, de bonne source, que le major-général Sir James McDonnell avait reçu, lundi, une lettre de Theller et Dodge par laquelle ces deux ex-prisonniers le remerciaient des soins qu'il leur a fait donner, se félicitant eux-mêmes toutefois d'avoir déjoué sa vigilance; ils terminent, dit-on, en le priant de payer le charretier qui les a transportés jusqu'au-delà des lignes.

Quoique les perquisitions les plus sévères chez les citoyens et chez les religieuses, aient été inutiles, des sentinelles entourent le couvent, la demeure de Mr. Morin et celles de MM. Belleau et C. Drolet jusqu'à lundi matin, tems où elles furent levées; cependant, deux hommes de police furent, nous dit-on, replacés devant la maison de Mr. Belleau.

Nous concevons que ces mesures ne font si l'on veut aucun mal, mais outre le désagrément d'être épié et gardé à vue, la prévention et le sentiment hostile restent, et, dans un moment d'effervescence, sont rappelés et rechauffés par des partisans exaltés ou par des ennemis privés qui s'en servent comme d'un levain tout puissant de haine et de vengeance.

Pourquoi, par exemple, puisqu'on veut bien avouer que les inférieurs se sont indécemment conduits dans le couvent, pourquoi, puisque l'on convient que des dégâts inutiles et volontaires ont été commis, pourquoi, disons-nous, n'a-t-on pas renvoyé les inférieures qui, en agissant d'une manière aussi inconvenante, entretiennent ce degré de défiance et de mécontentement avec lequel on est forcé d'accueillir presque tous les actes de la police. En conservant dans leur emploi ces hommes qui le déshonorent, on les encourage dans leurs vexations en les mettant au-dessus de la punition. Ils se persuadent peu à peu que plus ils montrent de haine envers les citoyens plus ils seront protégés; d'une institution utile, si la sagesse et l'impartialité y présidaient, on en fait une dont tous les actes ne sont envisagés qu'avec exécution, comme une arme de tyrannie et d'espoir éternel.

Les portes de la ville sont fermées à huit heures. Il est vrai qu'on laisse les guichets ouverts; mais comme chacun peut y passer sans y être examiné, nous ne voyons pas que cette mesure ait d'autre résultat que celui d'incommoder autant que possible les citoyens, sans que cela puisse en rien aider à l'arrestation des prisonniers, dans le cas fort improbable où ils seraient encore dans la ville.

Le départ de Lord Durham qui devait avoir lieu par les Etats-Unis et qui était d'abord fixé au 27 courant, a été remis au 1er Novembre, selon quelques uns, et au 15, selon d'autres. Son Excellence a renoncé à traverser une partie des Etats et partira directement, dit-on, à bord de l'Inconstant.

Sir John Colborne est arrivé à Québec pour au moins la centième fois, il en est reparti samedi pour Montréal et on l'attend de nouveau ici vers la fin de cette semaine. On dit qu'il va se faire sous peu de grands mouvements de troupes. Un détachement des gardes se rend aux Trois-Rivières, un autre plus considérable sera, dit-on, stationné à Nicolet. Des travaux de fortifications vont se conduire avec vigueur autour de Québec et un corps considérable de *Volontaires Provinciaux* va être mis sur pied pour cinq ans. Naturellement nous donnons ces bruits sans en affirmer autre chose que la probabilité.

Quoiqu'il en soit, ces mouvements, ces bruits, joints à l'état de crise réel dans lequel se trouve actuellement la province font présager aux plus tranquilles un hiver des plus orageux.

FAMEUX! Parmi la série des adresses à Lord Durham que publie depuis quelque tems le *Mercury* nous en trou-

vons une qui nous a tout particulièrement divertis. C'est celle des magistrats de Blairfindie. On y trouve cette phrase: "En conséquence nous prenons la liberté d'assurer Votre Excellence combien il serait agréable pour nous d'apprendre que vous avez changé d'idée et que vous vous êtes déterminé à continuer votre administration, etc."

Cette adresse est signée par DEUX personnes: MM. TIMOLEON QUESNEL et L. ARCHAMBAULT. Vraiment on ne conçoit pas comment Lord Durham a la barbarie de ne point céder aux instances des deux magistrats de Blairfindie et de ne pas persévérer dans son administration. Nous le voyons tous les jours, la manie de certains individus de voir leurs noms couchés sur parchemin les porte à nuire maladroitement à leurs concitoyens; car cette démarche que personne ne réclamait, au lieu d'être faite pour flatter Lord Durham, doit lui révéler la désagréable vérité qu'il n'a que deux approbateurs dans le village de Blairfindie et ceux-là encore sont deux magistrats dont l'opinion est plus ou moins tachée de dépendance.

*Masque de Napoléon.* Nous prenons la liberté d'attirer l'attention des Messieurs de cette ville sur l'annonce insérée d'autre part.

Mr. Balzaretti a chez lui et offrira en vente pendant quelques jours seulement un très-petit nombre de copies du masque moulé sur le visage même de Napoléon, peu d'instants après sa mort, par le docteur Antommarchi. Ce célèbre anatomiste que l'empereur avait appelé auprès de lui, rendit à l'illustre prisonnier les derniers devoirs. Les circonstances si touchantes qu'il rapporte dans sa précieuse relation des derniers moments du grand homme, donnent à tout ce qui peut en rappeler quelque souvenir un intérêt que chacun partage aujourd'hui sans prévention.

Il est inutile d'en dire plus, les admirateurs de Napoléon, et ils sont nombreux, s'empresseront de saisir cette occasion qui ne s'offrirait peut-être jamais ici d'acquiescer l'image fidèle de cet homme qui fut d'un si grand poids dans la balance des destinées humaines et que l'on n'a probablement pas encore su ou voulu apprécier.

\*. Lorsque dans notre dernier numéro du *Fantasque* nous avons annoncé que la communication signée S paraîtrait dans le présent FEUILLETON, nous avons cru voir une signature à la lettre d'envoi. Ayant, depuis, vu qu'elle n'était accompagnée que d'une initiale, nous avons dû renoncer à la publier afin de ne point nous départir de cette règle dont on nous saura gré: que toutes les fois que les actions ou la sensibilité d'un individu pourraient être touchées en aucune manière dans une communication quelconque, nous devons être en mesure de donner le nom de l'auteur, car, une fois pour toutes, nous ne voulons, sous aucun prétexte, prendre sur nous la responsabilité d'un homme qui n'ose point se nommer et soutenir son avancé. Outre que la lettre en question ne touche absolument qu'un individu et fort peu le public il est une autre raison pour nous de la retrancher, c'est qu'elle commence par un mensonge.

(Extrait d'un article éditorial du *Canadien* de Lundi.)

"Que sont les CANADIENS FRANÇAIS?"—Les Canadiens sont les descendants de cette poignée de braves qui pendant un siècle et plus tinrent échec des populations vingt-et-trente fois plus nombreuses qu'eux; ils sont les enfants de ceux qui, abandonnés de la fortune, et de leur ancienne chère-Patrie surent se faire garantir leurs droits dont vous voulez aujourd'hui les dépouiller; ils sont les frères de ceux qui conserveront deux fois le pays à leur Mère-Patrie adoptive; enfin ils sont un peuple sensible, sachant ressentir l'insulte et l'oppression, et qu'il serait prudent à vous de ne pas pousser au désespoir, puisque vous êtes assez perdus à tout sentiment de pudeur pour fouler hautement aux pieds toutes les règles de la morale publique, n'en reconnaissant d'autres que celle de votre orgueil et celle des *pounds shillings & pence*.

On ne raisonne pas avec des gens qui n'arguent que d'après le droit du plus fort. Tout ce qui reste à faire c'est d'attendre qu'ils mettent leurs mesures à exécution, et alors d'opposer la force à la force si l'on a quelques chances de succès, ou de se confier à la providence et d'attendre d'elle et du temps le grand jour de la justice ou de la rétribution.